



Syndicat CGT Air France

Le Dôme - Bât.5 - 1^{er} étage - BP 10201 - 95703 Roissy CDG Cedex
Tél. : 01 41 56 04 08 / 01 41 56 04 11 Fax : 01 41 56 04 19
[http:// bncgtairfrance.free.fr](http://bncgtairfrance.free.fr) - Courriel : bncgtairfrance@free.fr

N° 33 - Roissy - 30 Mai 2008

Résultats 2007-2008 : **De quoi garnir le sac à provision !**

Le groupe AF/KLM a présenté à la presse ses résultats annuels. L'impact sur le transport aérien du ralentissement des échanges, conséquence de la diffusion de la crise américaine à l'échelle mondiale, atteste de la fragilité de l'économie de notre industrie.

Les bénéficiaires des outils de déréglementation des marchés financiers portent une responsabilité écrasante dans le marasme ambiant. Comme dans le cas des subprimes, où la combine porte sur l'endettement des ménages, l'influence des spéculateurs dans la flambée du cours de l'or noir est bien réelle.

La hausse ininterrompue du prix du baril de brut autorise ces profiteurs à joindre l'utile à l'agréable en continuant à bourrer leurs portefeuilles de plus values très confortables.

Mais à la pompe, les prix s'envolent implacablement tandis que la taxe gouvernementale demeure la même, plus injuste que jamais. L'Etat se rince, et beaucoup d'entre nous raclent les fonds de tiroir pour remplir ce fichu réservoir jamais repu !

Pourra-t-on encore longtemps supporter que l'application des surcharges carburant pour nos passagers se fasse plus vite que la mise à niveau des IKV/IKS pour les salariés ?

Les résultats : En ligne avec les promesses faites aux marchés

Il est à noter que dans cette conjoncture particulière, le groupe se porte très bien, réalisant de nouveaux scores, allant même jusqu'à surpasser de précédentes performances historiques :

- Le bénéfice d'exploitation accroche un nouveau record à 1,4 Milliard d'euros.
- L'objectif de 7 % de retour sur investissement promis aux actionnaires est dépassé à 7,1 %.
- Le chiffre d'affaires a augmenté de 4,5 % à 24,1 Milliards d'euros, confortant le groupe franco néerlandais dans sa position de leader mondial.
- La compagnie Air France contribue pour sa part à près de 15 Milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit environ 60 % des recettes, contre 52 % des bénéfices par KLM.
- En revanche, le bénéfice net du groupe enregistre un décrochage remarqué en raison d'une provision de 530 millions d'euros réalisée pour faire face aux éventuelles conclusions des enquêtes pour entente tarifaire lancées en 2006 par les autorités de la concurrence européennes et américaines sur les activités cargo des transporteurs aériens. Sans cette somme les résultats seraient ressortis en ligne avec les attentes du marché.

La réaction des marchés financiers a été immédiate. La sentence n'a pas tardé. Cette mise au chaud d'argent frais laissant craindre une très probable condamnation, le titre s'est brutalement effondré, perdant en une seule séance près de 10 % de sa valeur.

Depuis 2006, notre position n'a pas varié d'un iota sur ce dossier : chacun doit prendre ses responsabilités. Un salarié avisé en vaut deux : il n'est pas question de faire supporter au personnel un quelconque risque financier assimilé à des activités et/ou à des pratiques pouvant faire l'objet de sanctions !

Dans ces milieux, le goût du risque fixe des limites que le bon sens financier sait contenir.

Alors ne cédon pas à la sinistrose annonçant l'imminence d'une catastrophe. Le prix du brut s'avérant en définitive un impitoyable instrument de restructuration, l'achat anticipé de kérosène va finir de creuser l'écart entre les compagnies.

Le groupe, avec une trésorerie disponible de 4,39 Milliards d'€ (+500 millions d'€ sur l'exercice écoulé), à laquelle s'ajoute 1,95 Milliards d'€ de lignes de crédit, dispose d'une avance incontestable sur ses principaux concurrents, pour la plupart en proie à de sévères problèmes de liquidités.

Il s'avère que les objectifs de baisse des coûts fixés par le plan « Challenge 2010 » à Air France auront été partiellement atteints, la direction de l'entreprise ayant surestimé les gains immédiats de la modernisation de la flotte (50 appareils).

En revanche, le poste productivité, affublé du sympathique vocable « Amélioration de l'efficacité des processus », explose tous les compteurs.

En fait, les effectifs n'évoluent guère si ce n'est par l'intégration dans le périmètre du groupe Air France d'entreprises réputées pour leurs conditions sociales rétrogrades (Team Trackers, Air chef). Comparé à l'accroissement de 13 % de la facture carburant, l'impact sur les comptes du poste « charges de personnel » est faible (évolution d'à peine 4 %).

L'incompréhension : Air France cède du tarmac à la concurrence...

Dans le même temps et malgré une croissance bien en courbe sur Orly, Air France y réduit la voilure.

Les prétentions d'Air France sont peu encourageantes.

Dans le droit fil des abandons de lignes conduites en province des bureaux parisiens du Programme, des centaines d'emplois pourraient disparaître sur le troisième aéroport du groupe franco néerlandais. Pourtant des solutions existent.

La CGT revendique un programme de développement ambitieux pour Orly et les provinces en lieu et place des plans de réduction des effectifs mis à jour récemment. Un transport aérien durable implique une plus grande complémentarité avec le réseau ferré à grande vitesse. La guerre intermodale est suicidaire.

Le développement durable passe par la satisfaction des besoins des populations, l'aménagement du territoire, la préservation et l'amélioration des bassins d'emplois.

Mais curieusement, dans ce contexte où l'onde de choc spéculative menace nos emplois et où nos dirigeants insistent lourdement sur « le prix à payer », les actionnaires tirent leur épingle du jeu.

Leurs dividendes devraient encore augmenter de 21 % à 58 cts €/action. Après validation par l'Assemblée Générale des actionnaires en juillet, la somme totale de 156 242 439,28 € leur sera livrée, soit au final plus de 20 % du bénéfice net contre 17 % l'exercice précédent. La tendance déjà observée ces dernières années est confirmée.

Les perspectives : Des rémunérations aléatoires à la rescousse ?

La participation dont le déblocage est soumis au paiement d'une prestation en tout point inacceptable au gardien des fonds pension HSBC et l'intéressement dont l'employeur maintient le principe contestable de hiérarchisation, ne pourront combler à eux seuls l'effet néfaste de la hausse des prix sur les revenus des salariés d'Air France.

Comme la CGT s'y est engagée en adhérant à l'accord salarial 2008, seule une hausse significative de la valeur du point AF pourra représenter une garantie de notre pouvoir d'achat fortement mis à mal ces dernières années. En outre, la CGT Air France lance une revendication permettant, en plus des augmentations générales, de relever nos IKV/IKS lors de chaque application par l'entreprise d'une surcharge carburant sur les billets d'avion.